

BAREME DES HONORAIRES

LOCATION - GESTION

HONORAIRE DE GESTION DE BASE

Loyer < 1500 €	7,2 %
1501 € < Loyer < 2500 €	6 %
Loyer > 2501 €	4,8 % (Loyer mensuel charges comprises)

HONORAIRES (HORS GESTION COURANTE)

Charge PROPRIETAIRE (habitation + stationnement)

○ Avenant bail en cours ou nouveau bail (sur demande propriétaire)	200 €
○ Présence à la réception d'un logement neuf	200 €
○ Lettre recommandée (sur demande propriétaire)	40 € / courrier
○ Projet de déclaration de revenus fonciers (sur demande propriétaire)	60 € / immeuble
○ Fermeture de compte gestion locative	200 €
○ Présence à une Assemblée Générale (sur demande propriétaire)	Tarif horaire
○ Gestion administrative des sinistres (> 3000 E TTC) (sur demande propriétaire)	3% / travaux HT
○ Gestion techniques des sinistres (> 3000 E TTC) (sur demande propriétaire)	3% / travaux HT
○ Gestion administrative travaux – hors entretien courant (sur demande propriétaire)	3% / travaux HT
○ Gestion techniques des travaux – hors entretien courant (sur demande propriétaire)	3% / travaux HT

Charge LOCATAIRE (habitation + stationnement)

○ Avenant bail en cours ou nouveau bail (sur demande locataire)	200 €
○ Chèque ou Prélèvement impayé	50 €
○ Absence à un rendez d'état des lieux	80 €

HONORAIRE DE LOCATION

Local d'habitation

	PROPRIETAIRE	LOCATAIRE
Entremise, Négociation	20 €	/
Visite, Dossier, Bail	4 % (loyer + charges annuel)	4 % (loyer + charges annuel) *
Etat des lieux	3 € /m2	3 € /m2

*Plafonné à : 12 €/m2 ou 10 ou 8 suivant la situation du bien (Zone très tendue / Zone tendue / Zone non tendue)

Stationnement

	PROPRIETAIRE	LOCATAIRE
Négociation, Visite, Dossier, Bail	1 mois de loyer + charges	1 mois de loyer + charges
Etat des lieux	/	/

Local commercial et professionnel

	PROPRIETAIRE	LOCATAIRE
Entremise, Négociation	18 % loyer annuel	18 % loyer annuel
Bail, renouvellement, avenant, subrogation	500 €	500 €
Etat des lieux	1,4 € /m2 (mini 500€)	1,4 € /m2 (mini 500€)

TARIFS HORAIRES DES VACATIONS

Heures ouvrables : du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Le temps de déplacement est facturé sur la base du tarif horaire

Tarif horaire pendant les heures ouvrables :

96 €

Majoration tarif horaire hors heures ouvrables :

+50 %

Barème valable à partir du 01 08 2019

Nota 1 : Honoraires TTC – TVA 20%

Nota 2 : En cas de délégation, les honoraires applicables sont ceux du mandat principal

CONSEIL • INVESTISSEMENT • IMMOBILIER

DHG CONSEIL - 6, Place Dumas de Loire 69009 LYON

Tél: 04.81.91.63.46 - Fax: 09.80.08.50.09 - www.dhg-conseil.com - contact@dhg-conseil.com

CPI N° 6901 2017 000 018 952 Préfecture Rhône - SARL Capital 5000€ - RCS Lyon 829 584 895 - TVA FR 89 829 584 895
RCP MMA 72030 LE MANS police 127 112 485 000030 - Garantie CEGC 92919 LA DEFENSE 110 000 € police 29823GES191